

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 22 MARS 2018

Etaient Présents 51 titulaires, 1 suppléant, 14 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Mailys DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Paule BERGES	à	Elisabeth MEDARD
	Michel NOUSSITOU	à	Pierre CASABONNE
	Claude LACOUR	à	Michel CONTOU-CARRERE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
	Jean LASSALLE	à	Jacques MARQUEZE
	Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES	à	Denise MICHAUT
	Maité POTIN	à	André LABARTHE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Anne BARBET	à	Marylise GASTON
	Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Henriette BONNET
	Cédric PUCHEU	à	Lydie CAMPELLO
	Auréli GIRAUDON	à	Robert BAREILLE

Suppléants : Didier ISSON suppléant de Patrick MAUNAS

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Gérard ROSENTHAL, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET

RAPPORT N° 37-180322-PAH-

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC EDF

REÇU

Le - 3 AVR. 2018

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

Mme JAUBERT-BATAILLE expose :

Vu la convention de labellisation PAH du 18 janvier 2013,

Vu le réseau d'interprétation de l'architecture et du patrimoine des Pyrénées béarnaises,

Dans le cadre de ce réseau, EDF Hydraulique Adour et Gaves a inauguré en octobre 2015, un espace d'information, au cœur de la ville d'Oloron Ste-Marie, qui présente de façon pédagogique, grâce à un circuit de visite, les principes de l'hydroélectricité et l'évolution des technologies.

Pour planifier et organiser l'animation de l'espace d'information EDF Oloron et pour accompagner les visiteurs, la présence d'un « chargé de visite-guide » est nécessaire.

Un partenariat entre EDF et la Communauté de Communes confie à cette dernière ce rôle. Il s'agit de renouveler la convention annuelle, selon les modalités suivantes :

E.D.F s'engage à régler la somme de six mille cinq cents euros (6.500,00 €) TTC, destinée à financer le temps de travail du « chargé de visite-guide ».

La CCHB s'engage pour sa part à :

- Mettre à disposition un chargé de visite sur site, suivant les horaires d'ouverture convenus,
- Répondre aux demandes programmées (sur rendez-vous direct) de visites sur site pour l'année 2018,
- Développer la réalisation de visites pour le public scolaire (CLEA),
- Assurer l'ouverture et l'animation du site à l'occasion des événements convenus,
- Assurer la promotion de l'espace,
- Assurer ses missions dans le respect des mesures de sécurité du site : un « brief » doit être fait avant toute visite (rappel des issues de secours et du point de rassemblement extérieur).
Groupe : 19 personnes + le guide soit 20 personnes max,
- Assurer le suivi et le reporting du fonctionnement du site.

La convention viendra préciser les engagements ci-définis. Le coût (rémunération brute chargée, prestations) des actions définies ne dépassera pas le montant de 6.500 €.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOpte** le présent rapport,
- **VALIDE** ce partenariat,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents correspondants.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 22 mars 2018

Suivent les signatures

Affiché le 23.04.18

REÇU
Le - 3 AVR. 2018
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

Le Président
Daniel LACRAMPE